LETTRE MUNICIPALE
85
AVRIL 2023

MOOSCH
NOTRE VILLAGE

CONCERT DE PRINTEMPS : NOUS ÉTIONS PLUS DE 400...

*p.*3
POLITIQUE
Une réforme qui laissera des traces.

*p.*5
BIBLIOTHÈQUE
Un beau programme.

*p.*9
FINANCES
Compte administratif 2022 et budget 2023.

INFOS PRATIQUES

ALLO LA MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi : 8h – 12h
Mardi : 14h – 18h
Mercredi : 8h – 12h
Jeudi : 14h – 18h
Vendredi : 8h – 12h ; 14h – 16h

Plus que jamais, élus et personnel communal sont à votre écoute.

CONTACT

Tél. : 03 89 82 30 70
Fax : 03 89 38 90 23
E-mail : moosch.mairie@wanadoo.fr

SITE INTERNET

http://www.moosch.net

Rencontre avec le maire et les adjoints sur rendez-vous

SOMMAIRE

Photo de la 1ère de couverture : Concert de printemps

2	Infos pratiques
3 - 4	L'éditorial du Maire
5 - 8	Bien vivre ensemble...
9 - 12	Agir pour les Mooschois
13 - 14	Retour sur images
15	Rubrique du papydocteur
16 - 17	Les décisions du conseil
18	Parole des lecteurs
19	Lu par ailleurs
20	Agenda

Publication périodique d'information communale gratuite tirée à 900 exemplaires.

Distribuée par les membres du Conseil Municipal.

Directeur de la publication : José SCHRUOFFENEGER.

Photos : Pascale RINGENBACH, Patricia LAILLY, Sylviane RIETHMULLER, Marie-Eve PAOLIN, Pascal KNIBIELY, Bernard RUDLER, Gilles STEGER.

PLANNING 2023

- **Collecte d'ordures encombrantes métalliques et non métalliques en porte à porte : 19 avril - 14 juin.**
- **Collecte D3E par apport volontaire à WESSERLING de 8 h 30 à 11 h 30**
  (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques - tout équipement qui fonctionne avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur).
  Samedis matins : 17 juin.
- **Collecte DMS par apport volontaire à WESSERLING de 8 h 30 à 11 h 30**
  (Déchets Ménagers Spéciaux) ou DDM (Déchets Dangereux des Ménages)
  Samedis matins : 22 avril.

Nouveau système de ramassage des encombrants, des D3E et des DMS : **voir page 12**

- **Ordures ménagères**

Toute modification de la composition du foyer doit être rapidement signalée en mairie afin que les factures de redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères soient ajustées.

BOIS D'AFFOUAGE

Après **trois années de déficit pour le budget forêt et la vente à perte du bois d'affouage, nous avons pris la décision d'ajuster le tarif du bois de chauffage.**

L'ONF nous a fait parvenir le calcul détaillé de la valeur d'une corde de bois qui revient à 292 € livrée et 242 € non livrée. **Les coûts d'exploitation, d'abattage, de débardage, d'enstérage et de transport ont subi les augmentations** que nous connaissons par ailleurs.

Le Conseil Municipal avait à se prononcer sur « bois livré à domicile » ou « bois à chercher en forêt ». La majorité du Conseil a décidé de conserver nos pratiques et donc **de continuer de livrer le bois d'affouage à domicile au tarif de 300 € la corde.**

BONUS VÉLO

L'État a prolongé **« le bonus vélo »** afin **d'aider financièrement les personnes pour l'achat d'un vélo neuf et répondant aux critères d'éligibilité qui ont été rehaussés, à partir du 1er janvier 2023** dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu de référence pondéré par le nombre de parts fiscales inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022). Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 €, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Toutes les aides en fonction du vélo acheté sont disponibles sur cette page. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site **https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/ dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.**

Pauline Leroy, Agence France Électricité (Papernest)

ANTIGASPI ET SOLIDARITÉ

Le printemps s'annonce, les oiseaux sifflent, la nature est magnifique. Les mooschois commencent à gratter la terre et pensent déjà à leur récolte dans les jardins et vergers.

Lors de vos productions annuelles de légumes et de fruits, **la mairie vous propose de ramener votre surplus à la mairie.** Des cagettes seront à votre disposition afin d'y déposer votre excédent de production qui sera **distribué à des personnes n'ayant pas de jardin ou qui sont dans la nécessité.** Merci pour eux, cela s'appelle solidarité communale et antigaspi.

CARITAS RECHERCHE DES FAMILLES POUR ACCUEILLIR UN ENFANT CET ÉTÉ

Faute de moyens, de nombreuses familles ne peuvent pas partir en vacances. Caritas Alsace propose aux enfants de familles qu'elle accompagne tout au long de l'année de partir quelques jours dans des familles de vacances bénévoles. Pour ces familles volontaires, pas besoin de prévoir un programme extraordinaire : le seul fait de changer d'air quelques jours permet aux enfants de rompre avec leur quotidien. **Alors, si vous êtes disponibles entre le 10 et le 24 juillet, ou entre le 24 juillet et le 4 août, accueillez un enfant chez vous pour les vacances !** Les équipes de Caritas accompagnent les familles volontaires avant, pendant et après le séjour. Pour plus d'informations, contactez Caritas au 06 25 22 34 49 ou par mail afv@federationcaritasalsace.org – infos sur caritas-alsace.org et sur Facebook : « AFV Caritas ».

LES MÉGOTS... UN FLÉAU

A Moosch, des espaces de jeux sont disponibles, **merci de respecter les consignes d'aire sans tabac.** Nous y retrouvons régulièrement des mégots, ce qui n'est pas compatible avec ces lieux.

Merci pour nos enfants.

EDITORIAL DU MAIRE

Le match est terminé : FC Elysée – Matignon 49 – Racing club du peuple 3

Au foot, il arrive parfois, qu'en coupe de France, un « petit » réalise l'exploit d'éliminer un « grand ». Oui cela arrive, mais rarement. La séquence qui se termine au moment où j'écris ces lignes et qui s'est achevée par le rejet des motions de censure n'a pas dérogé. **Le gros a battu le petit dans le temps additionnel.**

Le Président de la République, quasiment à lui tout seul, a terrassé les deux tiers de nos compatriotes qui pourtant ont clairement proclamé, sous toutes les formes, leur opposition à cette réforme et notamment le recul de l'âge légal à 64 ans. Dans ce combat inégal, les « petits » ont été valeureux, disciplinés et bien encadrés par **des syndicats pour une fois unis** sous une même bannière.

Dans notre système de retraite par répartition, les pensions sont financées par les cotisations des actifs. Ce système qui repose sur la solidarité est bousculé par une démographie défavorable qui implique qu'il y aura dans les années à venir de moins en moins de cotisants pour toujours plus de retraités. Voilà le constat que personne ne remet en cause. **Le fameux déséquilibre financier annoncé n'est probablement pas un leurre.**

Pour rééquilibrer les comptes, on avait plusieurs possibilités :

- **Augmenter les cotisations des salariés.** Il est possible que ces derniers l'auraient accepté.
- **Diminuer le montant des pensions**. « Ils » n'ont quand même pas osé… cette fois… mais « ils » y pensent.
- **Augmenter les cotisations des entreprises.** Ce n'est pas la « religion » du macronisme.
- **Inclure dans notre système actuel une dose de capitalisation** c'est-à-dire qu'une partie des cotisations retraite serait capitalisée au profit de celui qui cotise et qui se fabrique par conséquent une partie de sa retraite future. Ce système trop anglo-saxon n'est pas dans notre culture.
- **Imposer les très grands profits.** Certains économistes affirment que pour trouver les 12 milliards qui manquent au régime des retraites, il suffirait de taxer à hauteur de 2 % la fortune de seulement quarante-deux personnes… plutôt que de gâcher l'existence de millions d'autres. Ce serait renoncer au fameux « ruissellement » si cher à Emmanuel MACRON, et puis comme dirait Bruno LEMAIRE, « on paye assez d'impôts comme ça. »
- Enfin, le choix du Président de la République et du gouvernement : **décaler l'âge de départ à la retraite.**

Pour « vendre le produit » forcément indigeste qui ampute de deux années l'été indien de la vie, nos marquis ont mis en œuvre « en même temps » la calinothérapie et la grosse Bertha.

Pour justifier la réforme, nous avons eu droit à un paquet alléchant d'éléments de langage : justice sociale, mesure égalitaire, progrès et cohérence, efficacité, équilibre budgétaire, sauvetage du système par répartition, pension minimale à 1200 euros, et enfin palme d'or de la communication gouvernementale : « une réforme de gauche » selon Olivier DUSSOPT.

Pour faire adopter au plus vite la réforme, on a fait usage de subtilités parlementaires que les français ne connaissent pas ou mal : utilisation de l'article 47.1 de la constitution qui limite à cinquante jours le temps d'examen du projet de loi par le parlement… puis le 44.2 au Sénat qui permet de faire tomber des amendements, le 44.3 qui stipule que le vote doit se faire sur un texte ne comportant que les amendements acceptés par le gouvernement… enfin le 49.3 qui permet l'adoption d'une loi sans vote des députés. **Cet article est parfaitement constitutionnel, mais l'avoir utilisé alors que la France est dans la rue est une faute morale et un arrangement médiocre avec la démocratie.**

Le Président de la République a justifié ce 49.3 par « les risques financiers trop grands », expression suffisamment vague qui signifie en réalité **qu'il faut rassurer les investisseurs qui achètent la dette française et envoyer un signal aux marchés financiers après l'explosion de la dette due au « quoi qu'il en coûte ».** En forçant à peine le trait, il faudra travailler deux ans de plus parce que l'Etat a accumulé trop de dettes.

Les multidiplomés de la macronie, une fois de plus, n'ont rien compris à la France dite péjorativement « France des Sous-Préfectures ».

Non, **les français ne sont pas seulement ces gaulois réfractaires tancés par le chef de l'Etat en son temps et ils ne revendiquent pas en permanence le droit à la paresse.** Ils ne rejettent pas dans leur immense majorité cette réforme parce qu'ils n'en comprennent pas les enjeux ou qu'ils s'accrochent simplement à leurs maigres avantages acquis, mais parce **qu'ils sont sensibles aux incohérences de la réforme, aux injustices dont elle est porteuse et surtout parce que la réforme passe à côté de la question cruciale du rapport au travail aujourd'hui.**

EDITORIAL DU MAIRE

La réforme des retraites qu'on va nous imposer, est à l'image de la macronie ; budgétaire, technique, financière, totalement indifférente au sens du travail, aux conditions de travail et à la place qu'il occupe dans la vie des individus.

Pour de plus en plus de français notamment les plus jeunes, le travail n'est plus la condition unique d'une vie réussie. **Maitriser son temps, en avoir suffisamment pour préserver sa santé et avoir une vie sociale et culturelle enrichissante est devenue aujourd'hui une aspiration profonde.** Il est de moins en moins question de se sacrifier. Les nouvelles générations ont vu leurs parents se tuer à la tâche pour des « clopinettes », elles préfèrent investir leurs passions dans d'autres domaines : l'équilibre familial, la protection de la planète, les loisirs, les amis, pour faire simple **l'épanouissement personnel.**

Pour justifier l'allongement de la durée du travail on nous rebat les oreilles avec « l'augmentation de l'espérance de vie qui implique obligatoirement une augmentation de la durée du travail ». Soyons clairs ! Certes, l'espérance de vie progresse, c'est indéniable, mais **qu'en est-il de l'espérance de vie en bonne santé ?** A 35 ans, un cadre peut espérer vivre encore 34 ans en bonne santé, un ouvrier 24 ans, soit un écart de 10 ans. On connait les raisons de cet écart. Il s'explique par les conditions et la durée du travail. Soyons honnêtes, l'attention portée à l'alimentation, aux modes de vie en général (consommation d'alcool et/ou de tabac) et les risques professionnels sont d'autres facteurs à prendre en compte. **Qui a compris ce que les macronistes avaient à dire sur « la pénibilité » ?**

En réalité, rien sur l'usure professionnelle, rien sur les conditions de travail, rien sur l'évolution des carrières ou les reconversions possibles dans quelques métiers, pas grand-chose sur les rémunérations.

Enfin pas un mot de **l'extension du modèle managérial vertical** devenu de plus en plus insoutenable, pas un mot sur « les indicateurs de performance » trop exigeants. Pas un mot sur la non reconnaissance d'efforts réalisés au travail. **Pas un mot sur le mépris et l'humiliation devenus la règle dans les entreprises et les administrations, sur la souffrance au travail, les injustices... Si un chef doit « cheffer », il pourrait également faire preuve de respect, de compassion et de bienveillance, en un mot, d'humanité.**

Les colères qui s'expriment aujourd'hui dans les cortèges syndicaux révèlent un rejet de l'organisation du travail dans notre pays. J'espère que ces colères ne se convertiront pas en violence. **Mais je crains qu'elles ne deviennent le terreau sur lequel pousseront dans les années à venir des systèmes politiques « autoritaires ».**

José SCHRUOFFENEGER
28 mars 2023

Citation du mois

« Tant qu'on n'a pas réglé le problème du chômage dans notre pays, franchement ce serait assez hypocrite de décaler l'âge légal. Quand aujourd'hui on est peu qualifié, quand on vit dans une région qui est en difficulté industrielle, quand on est soi-même en difficulté, quand on a une carrière fracturée, bon courage déjà pour arriver à 62 ans. »

Emmanuel MACRON
25 avril 2019

Les chiffres du mois

49.3

et

64

ce sont les chiffres que nos compatriotes n'oublieront pas.

Des nouvelles de notre chère « Mine aux bouquins »

SPECTACLE

Notre bibliothèque a été retenue pour une animation dans le cadre du Festival « L'Alsace se raconte ».

Une conteuse, Mme Emmanuelle FILIPI, **est venue à l'école maternelle le 14 avril, l'après-midi.** Le spectacle a eu lieu dans **la salle de jeu** et les enfants étaient encadrés par les enseignantes et les bénévoles.

FORMATION

Deux bénévoles de la Mine aux bouquins, Roselyne et Jeannine ont participé à une journée de formation à la bibliothèque de Colmar.

« Cette première journée était très intéressante nous ont dit nos bibliothécaires ; nous étions 14 personnes venant de différentes bibliothèques du Haut-Rhin, dont celles de Thann et de Roderen. **Les thèmes de cette journée et celles qui vont suivre sont consacrés au fonctionnement d'une bibliothèque, les compétences nécessaires, la communication...** Durant cette journée, nous nous sommes rendues compte **qu'à Moosch, nous étions super bien loties** par rapport à d'autres biblios également municipales dont les maires respectifs voulaient une bibliothèque dans le village, avec des bénévoles engagés, mais qui une fois en place sont totalement abandonnées par leur municipalité... ni ressources, ni budget, ni subventions, dans des locaux de 20m² avec juste les livres de la Médiathèque Départementale et quelques dons de particuliers».

VENTE DE LIVRES

Les bénévoles de la Mine aux bouquins mettront à nouveau sur pied **la vente de livres d'occasion à des prix d'amis après le « désherbage » annuel.** Ce sera le **samedi 8 juillet de 9h à 14h.** Le même jour, en soirée se tiendra **l'Assemblée Générale de cette belle association villageoise.**

CAFÉ LITTÉRAIRE

Les bénévoles réfléchissent à la préparation du **premier café littéraire à Moosch.** Il aura lieu à la bibliothèque, bien sûr, un vendredi par exemple de 16 h 30 à 18 h. Invitations seront adressées à toutes les lectrices et tous les lecteurs qui fréquentent la Mine aux bouquins qui pourront échanger sur les livres qu'ils ont déjà lus. **Un beau moment convivial en perspective autour d'un café, d'une tisane ou d'autres douceurs...**

C'est vraiment une super idée !

Horaires d'été de la « Mine aux bouquins » : vendredi de 16h à 18h à partir du 7 juillet.

Marché aux puces des pêcheurs

Encore une belle réussite !

L'incontournable barnum, lieu des retrouvailles.

Il y en avait pour tous les goûts.

Une excursion avec l'UNC

Lors de l'Assemblée Générale de la section locale, il a été décidé d'organiser une excursion le 1er juillet prochain vers deux lieux de mémoire majeurs pour les alsaciens : **le Mémorial Alsace-Moselle de Schirmeck qui retrace l'histoire contemporaine spécifique de l'Alsace et de la Moselle et le camp de Natzwiller Struthof qui a été le seul camp de concentration installé en France pendant la seconde guerre mondiale.**

Les personnes intéressées par ces visites sont priées de réserver auprès de Jean-Jacques GRAU 03 89 38 93 06.

Tarif approximatif : visite du mémorial, restaurant, visite du Struthof, autobus : 100 € environ (les inscriptions seront closes quand l'autobus sera plein).

Assemblée Générale de l'UNC.

Adieu Raymond (2)

Encouragé par de nombreux courriers, je reprends le fil de l'histoire d'une amitié singulière.

Quand est arrivée l'heure de la retraite, Raymond a aimablement décliné mon invitation à rester dans notre presbytère parce qu'il ne voulait pas gêner son successeur par une présence trop voyante. Il s'est donc établi dans un appartement HLM à Vieux-Thann. **Je le soupçonne d'avoir fait ce choix pour vivre en sympathie avec des personnes modestes.**

Pour autant, il faisait des sauts de puces dans toutes les paroisses de la vallée pour donner « des coups de mains » disait-il. Lors de ces pérégrinations, il s'arrêtait parfois à la mairie pour une petite visite.

« Bouchour Herr Maire, ich komm gebichta (bonjour Monsieur le maire, je viens me confesser), disait-il systématiquement ». **Il fallait comprendre qu'il avait quelque chose sur le cœur.** Je me souviens de sa mine tragique quand, lors de l'une de ces visites, il m'a demandé **pourquoi les églises étaient vides pendant que les mosquées étaient pleines.** On m'avait déjà posé des questions plus faciles. Je me souviens lui avoir répondu que je n'étais pas un « spécialiste » de ces questions et si je n'avais pas de certitudes à ce sujet, je pouvais quand même risquer quelques hypothèses.
J'ai rappelé à Raymond un extrait du roman « Les années » d'Annie ERNAUX, qui était resté dans ma tête. « La religion revenait mais ce n'était pas la nôtre, écrivait l'auteure, celle à laquelle on ne croyait plus, qu'on n'avait pas voulu transmettre, qui restait au fond la seule légitime, la meilleure s'il fallait classer. Celle dont la dizaine de chapelets, les cantiques et le poisson du vendredi faisaient partie du musée de l'enfance. »
Pour les femmes et les hommes de ma génération, le temps béni de l'enfance était rythmé par la messe dominicale. Et **il est vrai également que les églises étaient pleines.** Je ne suis pas certain que la foule des paroissiens qui se pressait, pour être à l'heure à la messe, était mue par une foi ardente. Il s'agissait plutôt me semble-t-il d'**une sympathique convention sociale.** On mettait « les habits du dimanche », l'explosion des couleurs des vêtements des jeunes filles et des dames annonçaient le printemps, **on faisait joyeuse communauté.**
Après le sermon, **selon le principe des vases communicants, le fonds de l'église se vidait et les nombreux cafés du village se remplissaient.** Et autour des « Pernod » pour les anciens et les diabolos menthe pour les jeunes, on ne commentait pas l'évangile...

Le Bon Dieu était alors un dieu punitif. « Wenn du net brav bech dut der lieva Gott dich strofa », (si tu n'es pas sage, le bon dieu te punira) disait-on en ce temps-là. Cette peur de la punition a disparu, on ne craint plus la foudre divine, la société s'est laïcisée. Désormais le dimanche, on fait la grasse matinée, du sport ou on va se promener en famille...

Je ne me sens pas autorisé à parler de l'Islam que je n'ai pas étudié... mais je sais que les musulmans disent souvent « Inch Allah » (si Dieu le veut). Cela traduit peut être **une forme de fatalisme et de soumission** qui pourrait expliquer cette présence nombreuse dans les mosquées. Pour tout commentaire, Raymond l'air malicieux m'a dit : **« Meinsch ? »** (tu crois ?)

Quelques jours plus tard, Raymond m'a fait parvenir une photocopie d'un texte « qu'il trouvait très beau ». « L'Eglise regarde aussi avec estime les musulmans, qui adorent le Dieu Un, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qui a parlé aux hommes. Ils cherchent à se soumettre de toute leur âme aux décrets de Dieu, même s'ils sont cachés, comme s'est soumis à Dieu Abraham, auquel la foi musulmane se réfère volontiers. Bien qu'ils ne reconnaissent pas Jésus comme Dieu, ils le vénèrent comme prophète. »

A la veille des élections municipales de 2014, Raymond m'a fait parvenir un épais dossier intitulé **« Peut-on être élu sans perdre son âme ? ».**
Sans aucun doute, selon les auteurs de ce texte mais si la question était plutôt : « quelle place laisser à la vie de l'âme en politique ? ». **Car face à la « fatigue démocratique », la tentation de déserter le champ politique touche les chrétiens à la même enseigne que les autres citoyens** (Christoph Théobald, théologien). Et les auteurs du dossier d'ajouter « L'église aura beau produire des textes magnifiques sur la noblesse de l'engagement politique, cela ne suffit pas à nous en donner le goût spirituel. **Pour accepter d'amputer à longueur d'années sa vie familiale à coup de réunions tardives, on ne peut se contenter d'un intérêt intellectuel pour la chose publique.** Il faut un élan de l'être tout entier où l'âme s'engage au côté de la raison, quitte à se découvrir des ressources insoupçonnées. »
Pris par la gestion municipale et la campagne électorale, je n'ai pas répondu à cette invitation à la réflexion... **je le regrette.** Quelques semaines après ces élections, Raymond m'a écrit :

« 28 mai 2014

Liawer Herr Maire, Cher José,

J'ai été très heureux pour toi et pour les mooschois de constater que la majorité des électeurs continue de te faire confiance, confiance que tu as certainement amplement méritée. Depuis douze ans tu te trouves au four et au moulin. J'ai beaucoup apprécié la photo en page de garde de « Moosch, notre village » où tu te trouves entourés de collaborateurs élus et de collaborateurs bénévoles et celle de l'installation du conseil municipal. Chacun peut comprendre à quel point des conseillers municipaux fiables et qui mettent la main à la pâte sont non seulement nécessaires mais indispensables pour qu'avec le maire et sous sa direction avisée les mooschois soient bien servis. Alors bon courage à toi et au conseil. »

7 janvier 2015, on s'en souvient, ce furent **les massacres des caricaturistes de « Charlie Hebdo ». La France meurtrie, presque unanime, se disait « Charlie ». Raymond était plus réservé.**

« 15/01/2015, Liawer Herr Maire,

Au moment où je t'écris, il y a l'autre réalité : celle de la guerre mondiale fomentée **par ceux qui croient servir Dieu en tuant.** Je ne reviens pas sur ce qui s'est passé sous la 1ère alliance (Ancien Testament) ni sur les crimes de mon Eglise. Maintenant nous sommes en 2015 ! Il y aurait beaucoup à dire au sujet de la liberté et **plus particulièrement de la liberté d'expression.** Le quotidien LA CROIX me permet de réfléchir à ce sujet et à me faire une opinion. Mais voyons plutôt

ce que chacun peut faire au quotidien en vue d'une meilleure écoute réciproque **pour comprendre celui qui est différent de moi** afin que les sentiments de xénophobie et de haine ne prennent pas le dessus... ».

Un peu plus tard, il m'a envoyé un très beau texte écrit par le père Zanotti-Sorkine dans lequel l'ecclésiastique s'adressait à Cabu, Wolinski, Charb et Tignous qui pour lui étaient au ciel. **« Amis, auriez-vous la gentillesse de dire un mot au créateur du monde** afin qu'il continue de juger avec indulgence ses enfants d'en bas qui le rejettent ou qui prétendent le défendre en tuant leurs semblables ? Faites cela pour nous, je vous en supplie ! **Que le Ciel n'abandonne pas la terre,** et que les hommes comprennent enfin que travailler à la mort de Dieu dans les consciences ou tuer au nom de Dieu revient à massacrer l'homme lui-même ! Pourriez-vous aussi de vos lumières actuelles éclairer nos intelligences de manière à ce que nous empruntions les chemins par lesquels on peut enrayer les fusils les plus huilés ?

Je vous avoue **qu'une chose me surprend depuis votre entrée dans la vie éternelle : c'est la glorification unanime de la liberté d'expression. Vous avez exprimé librement ce que vous pensiez sans jamais vous préoccuper des effets collatéraux que l'expression de VOTRE vérité pouvait créer dans les esprits.** Dans les relations humaines, et en particulier dans la vie conjugale, familiale, et même amicale, nous ne lâchons pas ce que nous pensons sans exercer un certain discernement à la seule fin de ne pas blesser inutilement nos proches. Et cela devrait valoir aussi pour les lointains.

Cette retenue dans le langage, cette réserve bienveillante n'est pas une faiblesse, elle est une intelligence qui protège les liens et qui, en évitant de faire monter le sang à la tête de l'adversaire potentiel, empêche par rebond de le faire jaillir de la tête d'un autre.

Chers Jean, Georges, Stéphane et Bernard, votre mort ignominieuse me fait une peine immense et je voudrais qu'elle ne soit pas inutile. Vos caricatures ne méritaient pas de vous tuer, mais elles l'ont fait. D'une certaine façon, **vous avez touché de votre humour grinçant les régions les plus viscéralement haineuses de la nature humaine assoiffée de justice et de vengeance. »**

26 janvier 2015,

« Mi liewa Pfarrer,

J'ai lu et relu avec beaucoup d'émotion le texte du Père Zanotti-Sorkine. Quel homme délicieux qui voit les dessinateurs de Charlie Hebdo au ciel et leur demande en quelque sorte d 'être son ambassadeur auprès du maître des lieux avec comme mission celle de lui demander « de ne pas abandonner la terre »... **Aurait-il un doute ?** Oui, je sais tout le monde doute comme me disait Christian Kratz. Il dit à ces martyrs de la liberté qu'ils ont exprimé librement ce qu'ils pensaient sans jamais se préoccuper des effets collatéraux que l'expression de leur vérité pourrait créer dans les esprits.

Nous y sommes Raymond. Voilà le nœud de l'affaire.

Si on pousse le raisonnement, j'allais dire jusqu'à l'absurde, on aboutit à ce qu'on a pu entendre au café du commerce, **« ils l'ont bien cherché ».** Allons sortons du bistrot et essayons de traduire plus justement la pensée du prêtre. **Liberté d'expression certes, mais avec « retenue »...** une retenue qui appartient à l'univers de l'amour qui tout simplement ne désire pas blesser.

Revenons au café du commerce où l'on a pu entendre « on a le droit de dire ce qu'on veut et si ça plait pas, ils n'ont qu'à aller se faire foutre. »

Alors sortons encore une fois du bistrot et essayons de traduire plus justement cette pensée là. I**l ne peut y avoir de restriction à la liberté de pensée et donc d'expression. Par contre, il faut le rappeler, celle-ci est limitée par la loi. La loi, Raymond, qui protège ou qui punit... dans une société démocratique.**

Les deux raisonnements sont respectables et avec ma tête et mon cœur, je balance de l'un à l'autre et finis par me dire une fois de plus que plusieurs vérités peuvent cohabiter. Mais toutes ces arguties ne pèsent pas bien lourds face à l'un des commandements le moins respecté sur notre terre **« tu ne tueras point ».** A toi Raymond mon grand ami. »

« 27/01/2015

Merci, cher José, pour la belle réponse pédagogique que tu m'as fait parvenir. C'est vrai : « tu ne tueras point ». **Mais, n'y a-t-il pas des paroles ou des dessins qui peuvent tuer ?** Amicalement. »

« 09/02/2015

Sans doute Raymond, mais le dessin assassin ou la parole assassine ne sont pas des balles de pistolets ou de mitraillettes. Ces dernières tuent vraiment. Les dessins et les textes, quand ils tuent, ils laissent la probabilité d'une résurrection. Je ne choisis pas ce mot par hasard. Je peux me tromper bien sûr, mais pour moi **la résurrection c'est aussi l'espoir que chaque homme peut se relever quand il est à terre.** Amitié »

«27/02/2015

Oui, cher José, relever dans les évangiles signifie souvent ressusciter. **Wu hol'sch das alles har ?** (D'où sors-tu tout ça ?). Mais les chrétiens assassinés et les églises brûlées en Afrique à cause du dernier dessin de Charlie ? »

«27/02/2015

On brûle les églises, les temples, les synagogues, les moquées et on assassine à tour de bras depuis la nuit des temps... bien avant l'invention du dessin satirique. Les hommes sont des sauvages... fondamentalement. Ceux qui ont la chance d'accéder à l'éducation, à la culture, à la spiritualité parviennent – et pas toujours- à faire taire le sauvage qui est en chacun d'entre nous. **Les autres, sont des proies faciles pour tous les fanatiques qui font le malheur des peuples... et quand cette sauvagerie s'exerce au nom de Dieu, elle est encore plus insupportable.** Amitié. »

Concert de printemps : sublimissime !

Difficile de trouver les mots justes pour exprimer les sentiments que nous inspirent **une église pleine de femmes et d'hommes prêts à communier autour du chant et de la musique...** Ceux qui étaient présents au concert de la famille BINDER et leurs amis sont repartis le cœur chaviré par les émotions.

Ce concert qui devait être de noël aura été de printemps... peu importe la saison, **ce concert désormais une tradition nous est cher...**

C'est d'abord à chaque fois **le rendez-vous des talents et de la qualité.** Le programme était comme à l'accoutumée éclectique. Chants religieux et chansons populaires nous ont enchantés. C'était aussi **le rendez-vous de l'amitié.** Entre les Binderistes et notre commune, il y a des liens très forts qui dépassent le chant et la musique. C'était encore **le rendez-vous des mélomanes** de notre village et de la vallée que nous avons évidemment, à chaque fois, beaucoup de plaisir à retrouver.

C'était enfin **le rendez-vous de la solidarité.** Cette année encore, fidèles à nos valeurs, nous avons apporté notre contribution à des associations caritatives **en partageant le panier entre le Téléthon, bien sûr et cette année, une association locale, « l'association Guillaume »,** dont le siège se trouve à Cernay. Guillaume était un garçon atteint de deux pathologies : l'amyotrophie spinale de type II et de la mucoviscidose. Quand la maladie a fait son œuvre, il a fallu acheter un fauteuil (coût 32 000 euros). C'est à ce moment-là que des amis ont créé une association afin de pouvoir aider la famille à financer ce fauteuil. Avant de mourir en novembre 2017, Guillaume a souhaité que l'on puisse continuer à faire vivre cette association. **La promesse a été tenue... actuellement elle soutient 12 personnes.**

C'est la tradition chez nous, après les acclamations et les rappels, le maire a le privilège de choisir le chant supplémentaire. N'arrivant pas à se décider sur une pièce, José SCHRUOFFENEGER a demandé deux « suppléments ». **On n'oubliera pas la sublime interprétation du Lascia cio pianga de Haendel par Elena et la magnifique chanson d'Alain Souchon « Allo maman bobo » reprise par toute la troupe.**

Quand le talent, l'amitié et la solidarité s'additionnent, on est tout simplement heureux.

Immense merci Daniel !

Elena, chante Haendel, une prestation grandiose.

Marie et Mathilde, la douceur et la classe.

«C'est quoi un sourire, c'est du vent dans les voiles. C'est quoi l'amitié, c'est une île au trésor. C'est quoi le bonheur, c'est maintenant ou jamais». (Aldebert)

La famille Binder et leurs amis acclamés par le public.

Jonathan, le prêtre et José, le maire... enthousiastes.

Encore un budget ambitieux

Dans notre dernier numéro de la Lettre Municipale (n° 84) nous avons présenté le bilan de mi-mandat, notamment les travaux lourds « mis dans les tuyaux » en 2022. **Ces travaux vont se poursuivre et s'achever cette année.**
Pour mémoire, il s'agit de la réfection et l'enfouissement des réseaux de **la rue de la Mine d'Argent** et l'installation de l'éclairage public dans la partie haute de la rue, de la réhabilitation et la restructuration de **la mairie,** de la mise en accessibilité et de la création d'une cour « oasis » à l'école maternelle. **Ce sont là des projets colossaux, techniquement compliqués et financièrement coûteux.**
Fidèle à une politique qui n'a pas varié au cours de ces 20 dernières années, nous poursuivons nos efforts pour maitriser nos dépenses de fonctionnement, même si cela devient de plus en plus difficile. Difficile mais indispensable pour maintenir une capacité d'autofinancement. C'est avec les excédents de fonctionnement que l'on peut investir en faveur du **bien être des habitants et du patrimoine de la commune, qui est notre bien commun.**
Malgré une baisse constante depuis une dizaine d'années de la dotation de fonctionnement de l'Etat (elle va encore diminuer en 2023), **nous avons peu touché à la fiscalité qui pèse sur les ménages...** Malgré des contraintes budgétaires fortes, **j'ai proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière pour 2023,** notre dernier levier fiscal. Pour tenir la distance, j'ai également rappelé aux élus qu'il fallait poursuivre les efforts de maitrise des dépenses de fonctionnement afin de reconstituer des excédents pour financer les projets à venir.

J S

Fidèle à notre souhait de transparence de la gestion de la commune, les textes et chiffres ci-dessous présentent **le bilan détaillé de l'année 2022 et les perspectives financières pour l'année 2023.**

Dépenses d'investissement réalisées :

Remboursement du capital des emprunts :	48 989 €
Subvention restauration patrimoine bâti :	320 €
Diagnostic amiante avant travaux Mairie :	2 450 €
Accessibilité cour école maternelle :	47 721 €
Volets roulants école maternelle :	4 272 €
Frais parution marché de travaux aménagement rue Mine d'Argent :	1 706 €
2 tenues de feu et 2 bips sapeurs-pompiers :	3 291 €
2 caissons acier, souffleur à batterie, plateau benne balayeuse :	11 392 €
Acquisition nouveau véhicule Unimog :	99 600 €
Bornes Wifi école :	635 €
Réhabilitation de la mairie :	241 721 €
Aménagement rue de la Mine d'Argent :	549 070 €

Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général se sont élevées à 351 003,66 € en 2022, contre 399 883,33 € en 2021, et ont donc enregistré **une baisse de plus de 12 %.** Le montant prévisionnel du chapitre 011, en 2023, se montera à 546 800 € contre 984 500 € en 2022.

Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel se sont élevées à 359 935 € en 2022, contre 364 134 € en 2021 ; elles ont diminué de 1,15 %.
Les charges de personnel représentent 41,12 % des dépenses de fonctionnement. Le montant prévisionnel global du chapitre 012, en 2023, se montera à 428 920- € contre 394 510 € en 2022. **Cette augmentation est due à l'évolution positive du point d'indice (+3,5 %) des fonctionnaires, mais également à l'embauche d'un agent technique.** L'effort de maîtrise des charges de personnel sera poursuivi en 2023.

Les effectifs communaux au 1er janvier 2023

- Service Administratif :
  3 agents titulaires dont 1 à 90 % soit 2,9 ETP
- Service Ecole / Scolarité & Entretien Mairie :
  2 agents vacataires
- Service Technique : **3 agents titulaires (3 ETP)**

Soit **8 agents** réguliers

Tous les ans, en période estivale, la commune recrute également des jeunes vacataires dans le cadre de contrats saisonniers.

Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Les charges de gestion courante se sont élevées à 135 795 € en 2022, contre 123 674,13 € en 2021, soit un**e augmentation de 9,80 %.**

Le montant prévisionnel global du chapitre 65, en 2023, se montera à 141 350 € dont :

Contribution au SDIS & allocations de vétérance :	27 382 €
Cotisation au syndicat mixte de la Thur amont :	5 702 €
Subventions aux associations :	14 862 €

Les charges financières (chapitre 66)

Il s'agit des intérêts des deux emprunts contractés en 2010 auprès de la Caisse Française de Financement Local (travaux de réhabilitation du presbytère) **et de l'emprunt contracté en 2022** auprès de la CCM de la Haute-Thur (Réhabilitation de la mairie et aménagement de la rue de la Mine d'Argent) qui se sont élevés à 5 507,89 € en 2022, contre 5 217,44 € en 2021.

Le virement à la section d'investissement (autofinancement)

L'autofinancement prévisionnel en 2023 s'élèvera à 255 862 € contre 281 664 € en 2022. **Il sera en diminution de 9 %.**
Cet autofinancement résulte de la différence entre le volume des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement prévisionnelles. Ce niveau d'autofinancement est le fruit d'une bonne gestion financière en matière d'opérations de gestion courante depuis quelques années.

A noter pour 2022, un emprunt de 500 000 euros pour financer les chantiers en cours.

Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)

Les produits des services et du patrimoine se sont élevés à 76 215 € en 2022. **Ces produits ont diminué de 9 %.**

Principaux postes de recettes sur ce chapitre :

Location droits de chasse :	45 668,53 €
Redevances d'occupation du domaine public :	4 851,92 €
Renouvellement de concessions cimetière :	1 542,90 €
Transfert du budget forêt (main d'œuvre forestière):	22 446,30 €

Le montant prévisionnel global du chapitre 70, en 2023, se montera à 78 270 € contre 112 835 € en 2022.

Les impôts et taxes (chapitre 73)

Les recettes liées aux impôts et taxes se sont élevées à 690 976,08 € en 2022, contre 645 520,17 € en 2021 **(Augmentation de 7 %).**

Principaux postes de recettes sur ce chapitre :

Taxes Foncières :	446 454,00 €
Attributions de compensation :	151 711,38 €
FNGIR :	14 148,00 €
Taxe sur l'électricité :	29 749,51 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation :	48 583,19 €

Le produit fiscal attendu en 2023 s'élève à 470 000 €. La taxe d'habitation s'appliquera à nouveau en 2023 sur les résidences secondaires.

Les dotations et participations (chapitre 74)

Le montant des dotations versées par l'Etat continue de baisser, notamment celui de la dotation forfaitaire dite DGF qui passera de 84 337 € en 2022 à 80 000 € en 2023.

Principaux postes de recettes sur ce chapitre :

Dotation Forfaitaire – DGF :	84 337,00 €
Dotation de Solidarité Rurale :	25 694,00 €
FCTVA de fonctionnement :	6 011,42 €
Fonds départemental de péréquation de TP :	35 517,98 €
Compensations de l'Etat TF :	5 092,00 €
Filet de sécurité soutien inflation :	13 971,00 €

Les produits de gestion courante (chapitre 75)

Il s'agit des loyers des logements, des garages ainsi que des loyers des terrains agricoles et naturels loués par la commune. Ces produits se sont élevés à 63 328,18 € en 2022 pour 77 516,52 € en 2021. Le montant prévu pour 2023 s'élève à 64 500 €.

La diminution enregistrée en 2022 est liée à la renégociation du contrat de location du terrain d'assise du pylône « Towercast » avec un nouveau prestataire (Valocîme) qui avait versé une avance sur loyer en 2021.

L'encours de dette

L'encours de dette de la Commune de Moosch au 1er janvier 2023 s'élève à un montant de 592 470,66 €. La population municipale au 1er janvier 2023 est de 1 643 habitants. **Soit montant/habitant : 360 € au 01/01/2023. Ce ratio d'endettement démontre, sans conteste, que la commune de Moosch est bien gérée ; en effet, le montant par habitant pour les communes du département de la même strate démographique se monte à environ 760 €/habitant, soit plus du double.**

Les investissements 2023

DÉPENSES

OPERATIONS FINANCIERES	**63 000 €**
Amortissement capital des emprunts	**62 000 €**
Dépôt & cautionnements (loyers)	1 000 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4 000 €**
Frais d'insertion (Publications légales)	1 000 €
Participations ravalement façades	3 000 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**294 390 €**
• TERRAINS	
Terrains nus	2 000 €
• BATIMENTS	
Bâtiments scolaires	145 000 €
Aire de jeux & accessibilité-sécurité cour maternelle, cour oasis	**145 000 €**
Installations générales, aménagements des constructions	100 000 €
Travaux salle Coutouly, **columbarium cimetière**	100 000 €
• INSTALLATIONS, MATERIEL & OUTILLAGE TECHNIQUES	13 390 €
• AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de bureau & informatique	**3 000 €**
(Remplacement PC services administratifs)	
Mobilier	30 000 €
Autres immobilisations corporelles	1 000 €
IMMOBILISATIONS EN COURS	**1 120 000 €**
Constructions	1 120 000 €
• Travaux de réhabilitation de la mairie	738 000 €
• Travaux de voirie rue de la Mine d'Argent	382 000 €
OPERATIONS D'ORDRE	**8 000 €**
(Incorporation frais d'études au compte d'immobilisation)	
TOTAL	**1 489 390 €**

RECETTES

FCTVA	155 000,49 €
Taxe d'Aménagement	10 000 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1)	**620 000 €**
Subventions de la Région	**36 540 €**
Aire de jeux école maternelle	**1 540 €**
Rénovation mairie (Climaxion)	**35 000 €**
Subventions autres Ets publics locaux	57 750 €
Syndicat d'Elect.et de Gaz du Rhin (Réseaux secs Mine d'Argent)	**57 750 €**
Autres	2 270 €
Participation Orange (Enfouiss.réseaux téléphone)	**2 270 €**
DETR (Etat)	36 500 €
Accessibilité & mise en sécurité cour maternelle	**36 500 €**
DSIL (Etat)	227 061 €
Rénovation et mise en accessibilité salle Coutouly	**73 900 €**
Rénovation et mise en accessibilité mairie	**153 161 €**
Dépôts et cautionnements reçus (location logements)	1 000 €
Amortissements	8 000 €
Virement section fonctionnement	255 862 €
Cession d'immobilisations	9 280 €
Vente terrain à KLEIN Christian	**3 900 €**
Vente terrain aux époux FINK Francis	**5 380 €**
Excédent d'investissement reporté	**62 126,51 €**
OPERATIONS D'ORDRE	**8 000 €**
TOTAL	**1 489 390 €**

Expérimentation d'une déchetterie mobile dans la vallée

L'un des projets du mandat actuel pour la Communauté des Communes est la réalisation d'une déchetterie. Le montage de ce dossier est très compliqué et prends un temps plus que conséquent. Pour répondre aux très nombreuses demandes à ce sujet, **la com com a décidé d'expérimenter un concept original : une déchetterie mobile.**

La com com dont c'est la compétence communiquera dans les semaines à venir sur l'organisation concrète de cette **nouvelle aventure de nos encombrants.**

Les délégués mooschois au conseil communautaire ont défendu, avec constance, le maintien du système en vigueur, le ramassage des encombrants à domicile que le maire a toujours qualifié de **« luxe pour les habitants de la vallée ».** Mais en bons démocrates, **ils ont accepté l'avis de la majorité des délégués** qui souhaite une déchetterie fixe ou mobile.

Ainsi, à partir du mois de juillet la collecte des encombrants en porte à porte, mais aussi les collectes ponctuelles (à Wesserling) des déchets ménagers spéciaux (déchets toxiques) et des déchets électriques et électroniques **cèdent la place à une déchetterie mobile.**

POURQUOI ?

Pour que nos villages restent propres. La collecte en porte à porte était une exposition d'encombrants dans la rue avant mais aussi après le ramassage.

PERMETTRE UNE MEILLEURE VALORISATION

Les déchets collectés en porte à porte étaient dirigés vers un centre d'enfouissement où **ils étaient enterrés sans aucun tri ni aucune valorisation. Demain les gravats, le plâtre et le placoplâtre, la ferraille, le bois, les déchets spéciaux seront triés et recyclés, ou valorisés pour la production d'énergie. Des collectes plus fréquentes et plus régulières : 2 à 4 collectes par mois dans la Vallée. Vous n'aurez plus besoin de stocker** durant des mois vos encombrants et vos déchets ménagers spéciaux ou électriques.

PLUS DE DÉCHETS COLLECTÉS

Les gravats, le plâtre et le placoplâtre, qui n'étaient pas collectés jusqu'ici, vont l'être désormais.

EN PRATIQUE

Où se situeront les emplacements de cette déchetterie mobile ?

Les sites choisis, en concertation avec les communes, sont répartis de façon équilibrée sur le territoire :

Deux communes dans le haut de la vallée, deux communes vers le bas, accessibles chacune à tous les ménages de la Vallée de Saint-Amarin (mais pas aux professionnels).

L'accès à la déchetterie mobile ne sera pas facturé, son financement est couvert par la REDEVANCE.

QUAND ?

La déchetterie mobile sera présente selon le calendrier ci-dessous dans les communes suivantes : **Moosch, place Arnaud Beltrame, le premier mercredi du mois : 5 juillet, 2 août, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre.**

- Fellering, parking des ateliers communaux le premier jeudi du mois.
- Oderen, parking de la salle des fêtes le 3e jeudi du mois.
- Malmerspach parking dans le parc (ex appellation de la ZI), le 3e vendredi du mois

Soit 4 jours de collecte par mois en moyenne.

Cependant les ouvertures seront moins fréquentes entre novembre et février. Deux collectes seront assurées ces mois-là. **Chaque site est ouvert à tous les habitants de la Communauté de communes, quelle que soit leur commune de résidence. Elle est cependant interdite aux professionnels.**

LES HORAIRES

Pour une question de sécurité liée à la luminosité sur les sites, l'accueil se fera **de 13h à 19h en juillet, aout, septembre et de 10h à 16h en octobre, novembre et décembre.**

QUELS DÉCHETS SERONT ACCEPTÉS ?

Les gravats (déblais de démolition, carrelage, tuiles, plâtre et placoplâtre, pots en terre cuite), la ferraille, le bois, les papiers et cartons, les encombrants, les meubles, les matelas, les déchets ménagers spéciaux, les déchets électriques, les piles, les ampoules, les huiles, ...

QUELS DÉCHETS SERONT REFUSÉS (liste non exhaustive): les ordures ménagères, les sacs de déchets, les pneus, l'amiante, les déchets médicaux et pharmaceutiques, les huisseries, les fenêtres* et les miroirs, les déchets verts, les produits explosifs et radioactifs, les textiles, les cadavres d'animaux, les véhicules hors d'usage.

***La collecte des huisseries et fenêtres sera opérationnelle en 2024.**

ET LE RÉEMPLOI ?

Un espace de dons autogéré sera installé à l'entrée de certains sites. Déposez et prenez ce que vous voulez. A la fin de la journée ce qui reste sera automatiquement vidé dans la benne correspondante.

ATTENTION !

Le stationnement sera interdit dès la veille du jour de collecte sur les sites de déploiement de la déchetterie mobile. Les infractions seront verbalisées.

Le volume apporté à chaque passage sera limité à un coffre de voiture et/ou une remorque simple essieu/.

Les véhicules professionnels ainsi que les véhicules assimilés à une activité professionnelle (utilitaires de plus d'1m90 et/ou de PTAC< 3,5 T, véhicules aménagés à des fins d'exploitation de leur volume, plateau remorque, etc.) **seront interdits d'accès. Bien sûr le civisme, le bon sens et la tolérance seront toujours les bienvenus.**

Le règlement et le calendrier de la déchetterie mobile seront téléchargeables à partir du mois de mai sur le site internet de la Communauté de communes : ccvsa.fr

Les grandes étapes du chantier de la Mine d'Argent

Du terrassement… au nouvel éclairage public.

De la suppression des fils… à la pose des enrobés.

RETOUR SUR IMAGES

Le chantier de la réhabilitation de la mairie

Baie vitrée...

...pour la future salle du Conseil Municipal.

Futur espace d'accueil du public au rez-de-chaussée.

Papydocteur laisse sa page à Laurence TIENNOT-HERMENT, Présidente de l'AFM TÉLÉTHON

Les 2 et 3 décembre dernier, vous n'avez rien lâché pour faire du Téléthon 2022 un véritable succès.

Grâce à vous, la mobilisation a été exceptionnelle, partout en France, et a permis de collecter **90 839 067 € !**

Ce formidable résultat - le meilleur depuis 2016 - montre à quel point **vous, et tous les bénévoles à vos côtés, avez fait vôtre le combat des familles et des chercheurs. MERCI infiniment !**

Après deux années de crise sanitaire majeure, nous avons retrouvé le Téléthon comme on l'aime, **plein de joie, de fête et de solidarité** avec des milliers d'animations dans toute la France (et même au-delà de nos frontières, avec les Français de l'étranger).

La fête du Téléthon.

Vous étiez nombreux à nos côtés et cette force du collectif, unique au Monde, donne les moyens aux chercheurs d'obtenir de nouvelles victoires. Si aujourd'hui des médicaments innovants sauvent la vie d'enfants, qui étaient jusqu'alors condamnés, et leur redonnent des forces, c'est grâce à vous.

Demain, d'autres enfants, adolescents et adultes bénéficieront de traitements aussi, grâce à vous.

Les propos de Kev Adams, parrain du Téléthon 2022, en disent long sur notre collectif : ***« J'ai vécu un moment extraordinaire pendant ces 30 heures d'émissions. J'ai été impressionné par l'énergie des familles qui se battent pour vivre chaque instant plus fort malgré la maladie, par celle des chercheurs déterminés à sauver des vies, par celles des bénévoles qui organisent des animations « de fou ». Vos dons changent la vie de familles ! ».***

Oui, il a raison, vous changez la vie des malades et de leur famille ! et vous pouvez en être fiers !

Nous continuons le combat, plus déterminés que jamais car, pour de nombreux malades aujourd'hui sans traitement, il n'y a pas de plan B !

Merci de bien vouloir transmettre nos plus chaleureux remerciements à tous les bénévoles qui œuvrent à vos côtés.

Rendez-vous les 8 et 9 décembre pour le Téléthon 2023, pour construire les victoires de demain.

Laurence TIENNOT-HERMENT , Présidente de l'AFM-Téléthon

Gardons les métaux pour le Téléthon.

Le système de déchetterie mobile qui sera opérationnel au mois de juillet donnera probablement satisfaction à (presque) tout le monde. Il est sans doute agréable de se débarrasser des encombrants au fur et à mesure qu'ils encombrent.

Mais **nous avons une faveur à vous demander.** Depuis de nombreuses années, les bénévoles du Téléthon autour de Jean-Marie MUNSCH **collectent deux fois par an les métaux au domicile des mooschois.** C'est l'une des principales recettes du Téléthon. Nous nous permettons de vous demander **de garder les métaux chez vous et de les donner au Téléthon lors du ramassage à domicile.**

Au nom de tous les militants du Téléthon nous vous adressons dès à présent un grand merci

Le travail des bénévoles pour la bonne cause.

En ce début de printemps, les affaires forestières tournent au ralenti... Marc SOLARI reprendra sa chronique dans notre prochain numéro.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni une fois depuis la publication de notre dernière «Lettre Municipale» du mois de février pendant que le bureau municipal a eu lieu trois fois.

SÉANCE DU CONSEIL DU 28 MARS 2023

Forêt : Fixation du prix des produits forestiers pour l'exercice 2023

Le Conseil Municipal a fixé le prix des produits forestiers pour l'exercice 2023.

Les coûts d'exploitation, d'abattage, de débardage, d'enstérage et de transport n'ont pas été épargnés par les augmentations que l'ONF a chiffré avec beaucoup de rigueur. Ainsi, le Conseil Municipal a été amené à augmenter les tarifs du bois de chauffage :

- Bois d'affouage : 300 € la corde livrée ou 75 €/le stère livré par un prestataire désigné par la commune.
- Carte de ramassage de bois mort : 15 €/ la carte

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2022 (Budget Principal et Budget annexe Forêt)

Le Conseil Municipal a adopté les Comptes Administratifs et les Comptes de Gestion de l'exercice 2022 présentés par le Maire.

BUDGET PRINCIPAL		
RESULTAT DE L'EXERCICE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	1 011 170,29 €	875 376,49 €
RECETTES	867 692,32 € (dont emprunt 500 000 €)	1 016 124,76 €
DEFICIT	143 477,97 €	0,00 €
EXCEDENT	0,00 €	140 748,27 €
BUDGET ANNEXE FORET		
RESULTAT DE L'EXERCICE	NVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	0,00 €	76 233,45 €
RECETTES	0,00 €	65 571,11 €
DEFICIT	0,00 €	10 662,34 €
EXCEDENT	0,00 €	0,00 €

Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2022

Budget Principal

Le Conseil Municipal a pris acte des résultats de clôture et a décidé de les reporter au Budget Primitif 2023 comme suit :

- 62 126,51 € - compte budgétaire 001 – Excédent d'Investissement Reporté ;
- 620 000,00 € - compte budgétaire 1068 – Excédent de Fonctionnement Capitalisé ;
- 173 460,21 € - compte budgétaire 002 – Excédent de Fonctionnement Reporté.

Budget Forêt

Le Conseil Municipal a pris acte des résultats de clôture et a décidé de les reporter au Budget Primitif 2023 comme suit :

- 2 697,41 € - compte budgétaire 001 - Excédent d'Investissement Reporté ;
- 321 240,77 € - compte budgétaire 002 - Excédent de Fonctionnement reporté.

Vote des taux d'imposition des contributions directes pour l'exercice 2023

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a maintenu les taux communaux de 2022 pour l'année 2023. **« Les temps sont assez compliqués, on ne va pas, en plus, augmenter les impôts »,** a dit le Maire.

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 25,19 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 84,93 %
- Taxe d'Habitation (résidences secondaires): 8,45 %

Subventions aux Associations - 2023

Le conseil municipal a voté **les subventions de fonctionnement qui seront versées aux associations en 2023 et notamment une subvention exceptionnelle à l'école élémentaire pour financer une classe verte.** La commune versera la somme de 15 112 € aux associations du village.

Approbation du Budget Primitif Forêt 2023

Le Conseil Municipal a voté le Budget Primitif Forêt de l'exercice 2023 qui s'articule en dépenses et en recettes comme suit :

- **Investissement**

Dépenses = 2 697,41 €/
Recettes = 2 697,41 €

- **Fonctionnement**

Dépenses = 471 741,00 €
Recettes = 471 741,00 €

TOTAL Dépenses = 474 438,41 €
TOTAL Recettes = 474 438,41 €

Approbation du Budget Primitif Principal 2023

Le Conseil Municipal a voté le Budget Primitif de l'exercice 2023 arrêté aux montants suivants :

- Investissement

Dépenses = 1 489 390,00 €
Recettes = 1 489 390,00 €

- Fonctionnement

Dépenses = 1 414 932,00 €
Recettes = 1 414 932,00 €

TOTAL Dépenses = 2 904 322,00 €
TOTAL Recettes = 2 904 322,00 €

Echange de terrains entre la commune de Moosch et le syndicat des copropriétaires de l'immeuble 8 rue des Artisans 68690 MOOSCH

Le Conseil Municipal a décidé de céder **dans le cadre d'un échange,** au syndicat des copropriétaires de l'immeuble 8 rue des Artisans 68690 MOOSCH, les parcelles cadastrées section 08 n° 106 (1,59 are), n° 107 (0,81 are) et n° 108 (1,93 are) situées au lieudit Gehrenmatten, et d'acquérir les parcelles cadastrées section 08 n°104/16 (0,12 are) et n° 105/16 (0,16 are) situées **au lieudit Gehrenmatten,** avec servitude d'accès à constituer sur les parcelles autour.

Redevance d'occupation du terrain de camping :

Le Conseil Municipal a validé **le prix de la nuitée à un montant 4,50 € pour l'année 2023** et précisé que ce prix ne pourra être revalorisé que sur décision commune du comité directeur de l'association et du Conseil Municipal.

Transformateur électrique rue André Malraux :

Le Maire a renégocié avec l'atelier de Mme Sylvie HERZOG, **la mise en peinture en trompe-l'œil de 3 façades de ce transformateur, dont une façade (gauche) sera offerte.** Le devis final s'élève à un montant de 5 400 €. M. le Maire signera ce devis.

Ouverture d'une 4e classe :

Le Maire informe le conseil que l'Inspecteur d'académie lui a fait savoir le 20 mars dernier qu'après examen de la situation des effectifs à l'école élémentaire, **il a pris la décision d'y ouvrir une 4e classe. C'est évidemment une bonne nouvelle !**

Bureau du 13 février

Bibliothèque de Mme SCHOLLY léguée à la commune

Nous réceptionnons les clefs pour **transférer la bibliothèque dans la maison des Associations.** Le maire remercie les élus qui s'occupent de ce déménagement.

Consommation d'eau pour les agriculteurs et l'arrosage des fleurs

Il conviendra à l'avenir d'utiliser systématiquement le compteur mobile **pour s'exonérer du paiement de la taxe d'assainissement.** Le maire est intervenu dans ce sens auprès du service eau et assainissement de la Com Com.

Bureau du 27 février

Bois de service des bûcherons

Le bois de service est dû par le dernier employeur. La Com Com n'ayant pas de forêt, les communes se substituent à la Com Com. Il conviendra d'adresser un courriel à l'ONF afin d'avoir **des explications sur les critères de répartition entre les communes.**

Concernant la carte de ramassage de bois mort, **le BM propose de relever le tarif à 15 €.**

Installation d'un 3e Columbarium au cimetière

Les travaux ont été effectués par l'entreprise MUNIER. La facture peut être payée.

Factures d'eau SAUR

M. le Maire précise qu'en analysant sa propre facture d'eau, il s'est rendu compte que **la SAUR surfacture sur la base d'estimations.** Il a fait part de son mécontentement au service « eau et assainissement ».

Nouveau Columbarium au cimetière.

Fleurissement

Monsieur Yannick LEDUC sera recruté pour compléter le service technique. **Sylviane est chargée de réfléchir aux nouvelles modalités du fleurissement avec lui dès qu'il sera en fonction (1er avril 2023).**

Convention avec la SNCF

Le Maire a signé une convention avec la SNCF **autorisant la commune à entreposer des bennes de tri sélectif à proximité de la voie ferrée (rue du Cercle Catholique)** en échange de l'entretien des abords de la ligne SNCF rue des Platanes.

Bureau du 20 mars

Intervention de la Sénatrice Patricia SCHILLINGER

La Sénatrice est là pour écouter les élus du territoire. Elle siège dans les commissions des affaires économiques, des affaires européennes et de tout ce qui concerne l'aménagement du territoire. **Après l'épisode du Covid, la sénatrice essaye de rencontrer les conseils municipaux du département.**

Elle remercie les élus pour tout ce qu'ils font au quotidien et regrette le non-respect général des élus. Le Maire lui précise **qu'il regrette fortement la méthode et le manque flagrant de pédagogie sur la réforme des retraites.** Il a rappelé que les 2/3 des français ne voulaient pas de cette réforme. Il soulève également **le mal être au travail de nombreux salariés.** Enfin, il précise qu'il souhaiterait que le gouvernement fasse preuve de plus de courage dans le cadre **de l'accompagnement de la fin de vie.**

Conseil de Fabrique

Jean-Louis a pris part à la réunion annuelle le vendredi 17/03.
Remerciements à la commune pour la distribution du mot pour la quête pour le chauffage. Les finances sont très serrées. **Des économies drastiques sont faites sur les dépenses de chauffage de l'église.** Le conseil de Fabrique a effectué des travaux de mise aux normes suite aux contrôles techniques effectués par Dekra. Jean-Louis a rappelé les travaux effectués par la commune (Garde-corps et carte moteur de volée d'une cloche). Le Maire a également signé un devis concernant la réfection d'un tableau électrique.

Les conseillers ont dit...

« La Finlande est le pays le plus heureux au monde. La France est 21e... Ils ont bien de la chance les finlandais. »

Sylviane RIETHMULLER, adjointe au maire

PAROLES DE LECTEURS

« José,

Très bel article sur tes relations avec le père LEMBLE, je ne le connaissais pas très bien, je le voyais peu, mais je me souviens bien de sa présence à ton élection en 2001 et de sa fameuse phrase « maintenant les gars, il faut servir… ». ***Il y a juste que 22 ans après, tu es encore fidèle au service*** *des mooschois et s'il est parti voir les anges avec d'autres ces dernières années, nous « du coup » comme disent les jeunes on n'a pas rajeuni.*

Amitiés

DS »

« Un grand merci, José, pour la transmission de ton témoignage sur les relations – passées – avec Raymond. C'est très beau et très bien dit, ***on y retrouve le Raymond tel qu'on le connaissait.*** *J'attends la suite.*

Bien amicalement

MK »

« Monsieur le Maire, Cher José,

Je vous remercie pour l'envoi de votre bulletin municipal et vous félicite pour la qualité et la ***vitalité de toutes les activités déployées par votre équipe municipale et par les associations*** *au fil des mois écoulés.*

Je vous assure de tout mon soutien et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de me salutations les meilleures.

Bien cordialement.

Raphaël SCHELLENBERGER – député du Haut-Rhin »

« Je suis riveraine de la rue de la Mine d'Argent au n° 64. Je voulais juste vous dire ***un grand merci pour cette jolie rue que vous nous avez offerte.*** *Bravo à toutes les équipes qui y ont travaillé.*

NF »

« Salut José,

Raymond était un homme exceptionnel, *de conviction et agréable à fréquenter.*

Amitiés

GF »

« Cher José,

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai lu ton article sur Raymond et votre amitié qui repose sur le respect mutuel, ***la tolérance.***

Je dirais tout simplement : que c'est beau ! Et si seulement les êtres humains, dans leur ensemble, suivaient votre exemple !

En matière d'amitié, c'est ce que je trouve de plus admirable : ***être différent, mais être capable d'échanger avec l'autre,*** *d'essayer de le comprendre, de donner son point de vue, sans animosité, parfois avec un brin d'humour, de «souffrir» ensemble en lisant par exemple l'actualité ou en vivant certaines situations !*

« Un ami, c'est quelqu'un qui nous connaît, mais nous aime quand même !»

Et c'est bien vrai ! C'est ce que vous nous démontrez tous les deux, Raymond et toi !

Avec toutes mes amitiés

YG »

« Bonjour Monsieur le Maire,

Salut José,

Avec beaucoup de retard, mais sincèrement je voudrais par le présent mail, te remercier pour ton attention sympa.

Lors de nos anniversaires respectifs et aussi pour le cadeau de fin d'année offert par la commune à ***deux nouveaux mooschois (ça nous a fait plaisir).***

Cordialement

KN »

Au fil de l'actualité avec les Editorialistes de la presse régionale

« Ceux qui remettent régulièrement en cause la légitimité du résultat des élections et en appellent au pouvoir de la rue. ***Ceux qui, par calcul politique, ferment les yeux sur les dérapages violents, racistes ou antisémites, de certains de leurs soutiens ou sympathisants.*** *Ceux enfin qui, par orgueil ou légèreté, soufflent sur les braises de la colère populaire. Pas de noms ici, ils se reconnaîtront. Tous seraient bien inspirés de remettre en place* ***des cordons sanitaires*** *entre leurs discours et les délires des ennemis de la République. »* **(06/01/2023)**

« Ce qui est en jeu dans les prochaines semaines n'est rien d'autre que la sauvegarde du système de retraite par répartition auquel les Français sont très attachés. ***Les salariés ne comprendraient pas qu'ils soient les seuls à en supporter la pérennité alors que les profits de certains fleurons nationaux flambent.*** *C'est l'égale répartition de l'effort financier qu'il faut négocier, plus que jamais. »* **(30/01/2023)**

« Toucher à l'âge légal de départ en retraite est, pour une majorité de Français et à ce moment précis de l'histoire, ***une atteinte à leurs droits fondamentaux*** *et même, disons-le, une violence* ***insupportable pour tous ceux qui y arrivent usés après une vie de labeur.*** *Surtout quand ils voient que* ***l'effort n'est pas justement partagé*** *et que ce sont eux, les ouvriers et les membres des classes moyennes, qui doivent une nouvelle fois se sacrifier. »* **(01/02/2023)**

« Notre pays peut explorer un autre modèle. C'est possible, mais à au moins deux conditions. ***Cesser d'opposer sans cesse la France « qui se lève tôt » à celle des « assistés ». Ne plus dire que le travail est de droite et le temps libre de gauche. On peut aimer son travail et s'y épanouir.*** *On a aussi le droit de le laisser à distance et de trouver le bonheur hors du système productif. Ces deux philosophies de vie peuvent cohabiter dans une société ouverte. Mais seulement, si tout le monde accepte des inégalités matérielles. Le travail produisant davantage de richesses que le temps libre, il est logique qu'il soit mieux rémunéré. »* **(07/02/2023)**

« TotalEnergies a engrangé un bénéfice net de plus de 19 milliards d'euros l'année écoulée, le meilleur de son histoire.
Le problème n'est pas tellement et même pas du tout d'ailleurs qu'une entreprise dégage des profits, c'est sa raison d'être en même temps qu'une source de revenus pour la nation et ses salariés. Non, ce qui fait débat, ***c'est quand le monde est en crise et que c'est cette crise-là qui génère la richesse de ces groupes.*** *Il y a quelques mois, Joe Biden avait parlé de « profits de guerre », on a beau chercher, on ne trouve pas formule plus appropriée.* ***Il est tout à fait légitime de se poser la question de la redistribution de ces profits*** *qui ne récompensent en rien une stratégie audacieuse ou un haut niveau de performance mais reposent de fait sur une taxation indirecte des populations. Parce que, qu'on le veuille ou non, tout est lié, les profits hors normes des uns et l'absolue pauvreté des autres. Les premiers pouvant parfaitement, sans être exagérément entamés, soulager la seconde. Des superprofits superprofitables en somme.*
La morale peut aussi avoir sa place en économie, il suffit de le décider. » **(09/02/2023)**

« Nous connaissons bien les causes de la sécheresse anthropique. Notre agriculture consomme trop d'eau, en tout cas ne l'utilise pas efficacement, puise trop dans la nappe, parfois la pollue. Certaines de nos industries font de même. Et s'ils ne consomment qu'un cinquième de l'eau qui est prélevée, les ménages tirent aussi sur la corde. Il n'y a qu'à voir le nombre de piscines, plaisir individuel et casse-tête collectif. La sécheresse hivernale que nous subissons nous apprend qu'il va falloir mieux anticiper, restreindre nos consommations dès l'hiver pour éviter une crise grave l'été en cas de canicule. ***La sécheresse qui dure nous dicte aussi de rompre avec la culture de l'abondance. L'injonction concerne les ménages, l'agriculture, l'industrie, les loisirs. L'heure est venue d'être sobre. »*** **(23/02/2023)**

« Le constat s'impose de lui-même, « sans idéologie, discours ou baratin ». Quelque ***2,4 millions de personnes bénéficiaient de l'aide alimentaire en 2022, soit trois fois plus qu'il y a dix ans,*** *selon une étude réalisée par l'institut CSA pour les Banques alimentaires. Cette « marée lente » dit que quelque chose ne tourne pas rond dans notre pays, champion de la redistribution, qui affiche un des plus bas taux de pauvreté international et où le bénéfice cumulé des entreprises du CAC 40 a dépassé les 140 milliards d'euros l'année dernière. On peut avancer tous les arguments du monde, mais* ***cette atteinte à un besoin primaire des individus est intolérable. »*** **(28/02/2023)**

« Aujourd'hui, dans notre pays, plus d'un médecin sur dix est de nationalité étrangère. *Cela ne suffit ni à mettre fin aux déserts médicaux, ni à résoudre la crise de notre système hospitalier. Reste que* ***sans le renfort précieux des professionnels venus d'ailleurs, c'est la totalité de l'offre de soins en France qui s'effondrerait comme un château de cartes.*** *Cette situation est le résultat de choix politiques et économiques. En réduisant volontairement, par resserrement du numerus clausus, le nombre de médecins formés chaque année en France, l'État a créé les conditions d'un périlleux déséquilibre. »* **(03/03/2023)**

« La campagne parlementaire que vient de vivre la France en préfigurera d'autres, symptômes de six années de macronisme au cours desquelles les rouages démocratiques ont été progressivement sapés, ***à commencer par les corps intermédiaires et la considération des citoyens.*** *Si les crises politiques peuvent être porteuses d'espoir, elles font aussi le lit d'un danger insidieux :* ***l'antiparlementarisme.*** *Les majorités du Palais du Luxembourg et du Palais-Bourbon ne devraient jamais l'oublier. »* **(16/03/2023)**

« Emmanuel Macron a fait le choix de contraindre l'Assemblée nationale après avoir ignoré les syndicats, fait la sourde oreille aux protestations des manifestants et balayé du revers de la main les enquêtes d'opinion qui indiquaient que les ***Français étaient opposés à la réforme des retraites. »*** **(17/03/2023)**

« En choisissant de dégainer l'article 49.3 pour sauver sa réforme des retraites, ***Emmanuel Macron a commis sa pire erreur depuis son arrivée à l'Élysée.*** *Et la multiplication, après ce funeste 16 mars, des contestations, manifestations et blocages de tous genres, en est la preuve vivante. Les soutiens du président de la République soulignent que le 49.3 est une disposition conforme à la Constitution et qu'à force d'être utilisée, elle est devenue banale. C'est exact, sauf que ce 49.3 n'est pas comme les autres. »* **(19/03/2023)**

« Il s'est contre toute raison accroché à ce texte mal fagoté dont l'opinion, les syndicats mais aussi visiblement la majorité des députés – représentants de la Nation puisqu'il semble utile de le rappeler – ne voulaient pas. En refusant de se soumettre à la plus parfaite expression démocratique qui soit, c'est-à-dire le vote de l'Assemblée, ***il a rompu les derniers liens qui l'unissaient encore au peuple et cet épisode laissera de nouvelles et profondes blessures dans un pays déjà largement fracturé.*** *»* **(21/03/2023)**

« Le président de la République continue de faire du Emmanuel Macron. Implacablement, depuis 2017. Ce mardi, il ne comptait ni convoquer de référendum sur sa réforme des

LU PAR AILLEURS

retraites, ni dissoudre l'Assemblée nationale, ni remanier le gouvernement pour répondre à la contestation. ***Imperméable à la fronde populaire qui se radicalise, sourd au malaise démocratique qui entame la stabilité des institutions, étranger à l'angoisse socio-économique de ses concitoyens,*** *le chef de l'État choisit le statu quo à l'heure où le pays a besoin de perspectives, de sécurité et d'oxygène. »* **(22/03/2023)**

« L'abîme est tel que la parole présidentielle ne pouvait produire que de l'incompréhension. En s'exprimant deux jours après l'adoption de sa très contestée réforme des retraites, alors que la colère gronde dans la rue, Emmanuel Macron ne pensait pas retourner l'opinion publique ni restaurer sa popularité. ***Il s'est prêté à l'exercice parce que les circonstances l'y obligeaient, lui qui a laissé Élisabeth Borne seule au front pendant deux mois. »*** **(23/03/2023)**

« Emmanuel Macron devrait assumer que son « et de droite, et de gauche » est devenu simplement la droite. Ensuite, le dépassement politique suppose une vision pour le pays… Le paradoxe est qu'à force de ne pas vouloir apaiser, réconcilier, il est en train de créer les conditions d'une revitalisation des syndicats et des partis politiques – et le parti qui se revitalise le plus vite, qui vient d'ouvrir son école des cadres, qui se soucie de donner une image positive, c'est le Rassemblement national… ***Si rien ne se passe, le dépassement conduit à la probabilité d'un gouvernement de droite extrême, quel que soit le président élu en 2027. »*** **(23/03/2023)**

AGENDA (POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES ENVIES…)

DATE	MANIFESTATION	LIEU	HORAIRES	ASSOCIATION
27 AVRIL	**Commémoration Journée Nationale des Déportés**	Monument aux morts	*18h30*	*Municipalité*
29 AVRIL	**Journée citoyenne**	Moosch	*8h à 12h*	*Municipalité*
1ER MAI	**Pèlerinage à Thierenbach**		*5h*	*Chorale*
1ER MAI	**Maïakur de la Gugga Haïrupfer**	Salle Aloyse Mura	*9h*	*Espérance*
1ER MAI	**Assemblée générale annuelle**	Salle du Camping	*10h*	*Camping Caravaning Club de Mulhouse*
5 MAI	**Assemblée générale annuelle**	Salle du Cercle Saint-Augustin	*20h*	*Cercle Saint-Augustin*
6 MAI	**Diner concert avec Rino LOMBARDI**	Salle polyvalente Willer-sur-Thur	*19h*	*Espérance*
8 MAI	**Commémoration victoire 1939-1945**	Place de l'Eglise et monument aux morts	*11h*	*Municipalité*
12 MAI	**Don du Sang**	Salle Aloyse Mura	*16h à 19h30*	*Donneurs de Sang*
14 MAI	**Loto**	Salle Aloyse Mura	*12h*	*Espérance*
18/19/20 MAI	**Stage lutte et tournoi féminin**	Salle intercommunale	*9h – 16h*	*CAM*
27 MAI	**Maïabummel pédestre**	*Sentiers + cour du Cercle Saint-Augustin*	*16h*	*Cercle Saint-Augustin*
29 MAI	**Concours de pêche aux noisetiers**	*Étang de pêche*	*9h – 17h*	*Pêcheurs*
3 JUIN	**Journée découverte des activités**	Salle Aloyse Mura	*14h30*	*Espérance*
11 JUIN	**Grand Prix Gérard Weber de lutte**	Salle Aloyse Mura ou salle intercommunale	*9h*	*Espérance*
17/18 JUIN	**Finales départementales de gymnastique**	Salle Aloyse Mura et salle intercommunale	*9h*	*Espérance*
21 JUIN	**Fête de la Musique**	Salle Aloyse Mura	*19h*	*Vivre à Moosch*
23 JUIN	**Remise des prix concours interne**	Salle Aloyse Mura	*17h*	*Espérance*
24 JUIN	**Feu de la Saint-Jean**	Colline du bûcher	*22h*	*Conscrits*

Conception REPAIR / www.repair-soigneur.fr